

Comment ne pas participer à la propagation de fausses nouvelles

Il n'y a pas que l'épidémie de coronavirus qui circule en ce moment, les fake news et autres théories du complot font aussi des ravages. Quels sont les bons gestes à adopter ?

Sur Internet, il faut toujours vérifier une information avant de la partager. Vous êtes nombreux à vous demander comment faire le tri entre les informations vérifiées et les infox en cette période de crise. Voici donc quelques petits conseils.

Tout d'abord, si vous ne pouvez pas vérifier par vous-même une information, et bien, il ne faut absolument pas la partager. C'est un petit peu l'équivalent, pour les infox, des gestes barrières que nous appliquons pour lutter contre le virus.

Voilà quelques petits conseils pour vérifier une information avant de la partager.

1. Qui me parle ?

Identifier la personne qui s'exprime et la première chose à faire : vous pourrez ainsi savoir s'il a les compétences nécessaires pour s'exprimer, l'autorité suffisante ou s'il s'agit d'une personne lambda suspecte.

Quel est l'objectif de l'auteur ? : L'auteur peut relater des faits ou exprimer son opinion : ce n'est pas la même chose.

La propagation de fake news montre une vraie défiance du public vis-à-vis des institutions, mais aussi des médias dits sérieux et cela devient vraiment difficile de s'y retrouver. Il est donc important de continuer à "exercer son esprit critique". Demandez-vous à chaque fois, qui donne l'information ?

2. De quand date cette info, cette photo, cette vidéo ?

La date est extrêmement importante, parce que c'est très facile d'utiliser une vieille photo pour illustrer un nouveau problème. Et la date fait bien entendu partie du contexte dans lequel la photo a été prise.

Les légendes sous les images, la date de publication d'un article, les métadonnées sont susceptibles d'apporter de précieux renseignements.

3. Quelle est la source de cette information ?

Trouver qui a produit l'information permet justement de vérifier comment elle a été produite. Cela permet de vérifier, pour un texte, comment il a été publié, et s'il s'agit d'une vidéo, si elle a été tournée par un professionnel ou par un amateur. Cela permettra aussi de vérifier si cette information est recoupée sur d'autres sources.

Quelle est la nature du site et de son éditeur ? : Un blog, un site institutionnel, un média en ligne, un réseau social ..., la nature d'un site est aussi diverse que variée et peut apprendre beaucoup sur la qualité d'une information. C'est aussi le cas pour l'éditeur du site qui peut être un média détenu par un groupe français ou étranger, un parti politique, une entreprise, une association, un particulier...

Un site peut avoir pour objectif de vendre, d'informer, de militer, de convaincre, de manipuler, de faire peur ou encore de faire le buzz. En fonction de l'objectif du site, l'information n'a pas

la même pertinence.

En cas de doute, le mieux c'est de se rendre sur un site sérieux qui permet de décoder une info. Il existe par exemple [Les Décodeurs](#), [Désintox](#) ou encore [Factcheck¹](#) (en anglais).

Ne pas oublier non plus les sites traitant des Hoaxes (*des rumeurs*) par exemple [Hoaxbuster](#), [Hoaxkiller](#).

Attention ! appliquer un seul de ces conseils ne suffit pas à vérifier une information, il faut les appliquer toutes ensemble, avec un tout petit peu de méthodologie. Tout le monde a le droit de s'improviser journaliste, mais dans le même temps, il est difficile d'imaginer qu'on ne va pas s'imposer aussi quelques règles pour produire des informations.

¹ Si vous ouvrez ce site dans le nouveau navigateur Microsoft Edge, une boîte de dialogue propose de traduire automatiquement le site en français.